

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Landes
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
EAUX MARENSIN MAREMNE ADOUR

NOMBRE DE COMMUNES :	31
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :	62
NOMBRE DE PRÉSENTS :	32
NOMBRE DE POUVOIR :	14

SÉANCE DU 24 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 Juin à 18h30, le COMITÉ SYNDICAL dûment convoqué le 18 Juin 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud à St Vincent de Tyrosse sous la présidence de Monsieur Francis BETBEDER.

Étaient présents : M. Dauga – Mme Medda – M. Joie – M. Bouyrie – M. Vartavarian – M. Guillamet – M. Lapeyre – Mme Counilh – M. Pascouau – M. Moustie – M. Dubearnes – M. Ducamp – M. Latxague – M. Remazeilles – M. De La Riva – Mme Dartiguemalle – M. Rospars – M. Forgues – M. Diriberry – Mme Libier – Mme Claverie – Mme Cazalis – M. Garat – M. Betbeder – M. Gelez – M. Coelho – M. Becus – M. Darets – M. Castets – M. Bouhain – M. Daulouede – M. Jammes

Ont donné pouvoir : M. Cas à M. Joie – M. Hernandez à M. De La Riva – M. Laborde à M. Guillamet – M. Benoist à M. Bouyrie – M. Bayens à M. Dubearnes – M. Tollis à M. Moustie – M. Darrigade à M. Castets – Mme Jay à M. Vartavarian – M. Belestin à Mme Libier – M. Vendrios à M. Ducamp – M. Romain à M. Darets – Mme Bergeroo à M. Coelho – M. Couture à M. Daulouède – Mme Gonsette à M. Jammes

Absents excusés : M. Castel – M. Brutails – M. Labaste – M. Perez – Mme Evène – M. Bellanger – Mme Graciet – M. Mahe – M. Laudinet – M. Lard – M. Brede – M. Dumasdelage – Mme Giraud – M. Langouanère – M. Périaud - Mme Audouy

Le secrétariat a été assuré par : MME CAZALIS

Délibération n° 2024-06-04– OBJET: Autorisation lancement procédure d'appel d'offres restreint pour les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement avec astreinte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,



Vu les délégations attribuées au Président,

Considérant la nécessité pour le syndicat de réaliser de manière récurrente des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement et d'assurer une astreinte pour les travaux d'urgence afin de maintenir la continuité du service,

Considérant la difficulté de définir les travaux avec précisions et la multitude des interventions à réaliser, afin de faciliter l'accès à la commande publique pour les petites et moyennes entreprises, la consultation fera l'objet d'un accord-cadre multi-attributaires à bons de commande sans minimum ni maximum passé en application du Code de la Commande publique,

Compte-tenu de la durée souhaitée de l'accord-cadre qui sera passé pour une durée de 12 mois reconductible 3 fois pour des périodes de 12 mois,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité, **DECIDE** :

- D'accepter le lancement d'une procédure en appel d'offres restreint en application du Code de la Commande Publique pour les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement avec astreinte,

- D'autoriser Monsieur le Président à préparer et à signer tous les documents se rapportant à cette procédure incluant les attributions et la notification des accords-cadres ainsi que les éventuels avenants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

ST VINCENT DE TYROSSE, le 25/06/2024

Le Secrétaire de Séance,
Isabelle CAZALIS

Le Président,
Francis BETBEDER

